

« **Priorité à la jeunesse** », « **sanctuarisation de l'enseignement supérieur et de la recherche publique** » ?...

...Des mots ! La réalité, c'est l'austérité !

Contrairement aux idées reçues, l'enseignement supérieur et la recherche n'échappent pas aux 50 milliards de réduction des dépenses publiques annoncés. Même si le gouvernement déclare que le budget de l'enseignement supérieur est épargné et que la recherche publique est sanctuarisée, la réalité est bien différente : les établissements n'ont plus les moyens d'assurer leur mission de service public.

La priorité à la jeunesse semble oubliée

Alors que le taux de réussite au baccalauréat augmente - + 1,1 point par rapport à 2013, - notamment pour les séries technologiques (+ 4,1) et professionnelles (+ 3,4) -, de plus en plus de jeunes ont vocation à poursuivre des études supérieures. Pourtant, avec les difficultés budgétaires, des établissements font le choix de restreindre leurs capacités d'accueil, et de sélectionner leurs étudiants par différents biais (tirage au sort, autres procédures de sélection) limitant ainsi l'accès des jeunes aux études supérieures.

De plus, l'insuffisance de budget impacte directement les conditions d'études des étudiants : sous-encadrement,

fermetures de filières ou baisses des volumes horaires... : la qualité des formations et la réussite des étudiants sont remises en cause par les coupes budgétaires. Et la formation des futurs enseignants s'organise de manière catastrophique.

Enfin, la dégradation des conditions de vie des étudiants appelle des mesures d'urgence. L'investissement de 200 millions d'euros dans le système d'aide sociale depuis le début du quinquennat a permis d'améliorer la situation d'une partie des boursiers, mais il ne suffit pas à stopper la précarisation du milieu étudiant. Les conditions du salariat étudiant se durcissent et provoquent davantage d'échecs universitaires.

L'emploi n'est au rendez-vous ni dans le public, ni dans le privé

Dans les universités et les organismes de recherche, alors que les besoins de formation et de recherche existent, on réduit le nombre d'emplois accessibles à de nouveaux personnels (suppressions, gels de postes) de toutes catégories. La précarité atteint un niveau inimaginable :

- 22 000 personnels administratifs, de bibliothèque, ingénieurs et techniciens en CDD et près de 100 000 vacataires d'enseignement, dans les universités ;
- des milliers de précaires, jeunes titulaires d'un doctorat ou/et

administratifs, ingénieurs et techniciens dans la recherche publique (CNRS, INSERM, INRA...).

Le secteur privé ne crée pas suffisamment d'emplois pour les jeunes formés par l'enseignement supérieur et la recherche - notamment les docteurs -, malgré les 6 milliards de crédit impôt recherche et les autres aides aux entreprises. L'emploi dans la recherche industrielle baisse en 2013 pour la première fois depuis 2001 et le doctorat n'est pas reconnu dans les conventions collectives !

La mise en concurrence et les inégalités continuent d'affaiblir le service public

Le recours massif aux appels d'offre, l'insuffisance du financement d'Etat pour les formations, les laboratoires et les services se poursuivent. Dans le contexte budgétaire d'austérité, la politique de restructuration en cours de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le nouveau rôle dévolu aux

régions en matière de politique d'éducation et de recherche font planer le risque d'un service public à deux vitesses, en restreignant les possibilités de formation des étudiant-e-s et en orientant les thèmes de recherche des laboratoires en fonction des besoins et intérêts locaux.

Au moment des fêtes de la science et de l'initiative Sciences en Marche, les organisations syndicales rappellent les revendications qu'elles portent depuis des années :

POUR

- **Un plan de résorption de la précarité,**
- **Des créations d'emplois (enseignants, chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs) correspondant aux besoins,**
- **L'amélioration des salaires et des conditions de travail,**
- **L'augmentation substantielle des crédits de base pour améliorer les conditions de travail et d'études.**

C'est l'emploi stable par la création de postes de fonctionnaires dans les universités et les organismes de recherche, ainsi que des crédits pour étudier, travailler et mieux réussir dans les études, qui garantiront la production des connaissances et la formation des étudiant-e-s .

